



BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

Ouagadougou, le 20 juillet 2010

**COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES MEDIAS ECRITS ET
AUDIOVISUELS PRIVES COMMERCIAUX ET COMMUNAUTAIRES**

Dans le cadre de la gestion de la couverture médiatique de l'élection présidentielle du 21 novembre 2010, tous les médias écrits et audiovisuels privés commerciaux, communautaires ou associatifs, désireux de prendre part à la couverture médiatique du scrutin, sont invités à le faire par écrit. Les différentes correspondances seront reçues du 30 juillet au 30 août 2010, les jours ouvrables, de 8 heures à 12 heures et de 16 heures à 17 heures, au département de la Communication et des Relations publiques.

Béatrice DAMIBA

Présidente du Conseil supérieur

de la communication

Commandeur de l'Ordre national

